



Herve Emmanuel Nkom conseille au monarque de Bamendjou de retrouver immédiatement la République.

Le préfet des Haut-Plateaux, Ousmanou Yampen, a servi une nouvelle mise en garde au Fo'o des Bamendjou, sa Majesté Sokoudjou Jean Rameau Philippe, pour lui signifier clairement de mettre un terme à ses multiples sorties sur les médias et réseaux sociaux. L'autorité administrative estime que le chef traditionnel conspire pour mettre à mal les institutions de la République.

L'opinion publique est complètement divisée après cette sortie de l'administrateur civil principal du département des Haut-Plateaux.

Tout d'abord, ce sont les notables du groupement Bemendjou qui sont montés au créneau pour exprimer leur courroux, indiquant qu'ils sont prêts à défendre par tous les moyens leur chef.

De l'avis de Herve Emmanuel Nkom, Sa majesté Soukoudjou de « faux roi ». Ce membre du comité central du parti présidentiel, le RDPC, l'a fulminé hier dimanche 31 janvier sur le plateau de Canal Presse. « **Je suis désolé mais ce monsieur qui souffle sur la colline de Bamendjou n'est pas roi... Il est peut-être chef de son village mais il n'est pas roi. Nous**

sommes dans une République et non dans une royauté...Le droit est clair, le seul roi dans une République c'est le président de la République », a-t-il dit.

Une position loin de celle de Messanga Nyamding, son camarade du parti, et non moins membre du comité central du RDPC également. **« Je suis chef traditionnel à Yabassi. Je tiens des réunions coutumières et politiques et jamais on m'a demandé une autorisation. Pourquoi le demandé à d'autres parce qu'ils ne sommes pas du même bord politique ? Ce préfet est un putschiste pour soulever le peuple Bamileke contre mon champion le président Biya... Sa majesté Soukoudjou n'est pas n'importe qui. Nous ne partageons pas les idées politiques. Mais cela ne devrait pas l'enlever son pouvoir de gardien des traditions. Il est héritier d'une chefferie qui date de plus d'un siècle or l'état n'arrive qu'en 1960. Faisons attention »,** mentionnait le biyasite sur un plateau d'Equinoxe.

« Ceux qui prennent leurs chefferies traditionnelles comme des tremplins pour défier la puissance étatique doivent se raviser ! Si c'est nécessaire, leurs chefs seront destitués et s'ils insistent, ces chefferies peuvent être dissoutes », analysait pour sa part Mathias Eric Owona Nguini, vice-recteur à l'université de Yaoundé I.

« Il ne faut pas s'y tromper les collectivités coutumières ne peuvent de manière réaliste engager un bras de fer avec la puissance étatique que certains cessent de rêver », ajoutait-il.

L'autorité administrative dans une autre mise en garde, précisait déjà que le roi a violé la loi N°90/04 du 19 décembre 1990, en mettant en péril l'ordre public et la légalité .

Il avait par ailleurs prévenu le chef traditionnel, qu'en cas de récidive, il prendra toutes ses responsabilités conformément à l'article 29 du décret 77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles